

Mercredi 3 décembre 2008

Conclusion du « Grand débat » TDIE / Caisse des Dépôts du 2 décembre 2008

Mobiliser de nouveaux financements pour conforter la place des infrastructures de transport en faveur de la relance économique

L'association TDIE* et la Caisse des Dépôts ont organisé le mardi 2 décembre 2008 leur « Grand Débat » en partenariat avec l'AFITF* et le groupe Abertis* et avec le soutien de l'ASFA*, sur le thème « Financer autrement les infrastructures de transport » (voir le programme ci-après). Ce colloque qui a réuni plus de 150 responsables politiques, institutionnels et privés, a permis de faire le point sur les attentes et les propositions des acteurs publics et privés en matière de leviers de financement innovants.

Un besoin de financement de 163 milliards d'euros jusqu'en 2030

Appelés à ouvrir les débats avec Augustin de ROMANET, Directeur Général de la Caisse des Dépôts, et Jean-Pierre RAFFARIN, ancien Premier ministre, Philippe DURON, Député-Maire de Caen et co-Président délégué de TDIE, a rappelé que « le besoin de financement lié aux projets d'infrastructure recensés par l'association est estimé à 163 milliards d'euros jusqu'en 2030, dont 97 milliards d'ici 2020 ».

Les difficultés liées à l'état des finances publiques et aux contraintes de la dette font que l'Etat ne pourra répondre, en l'état actuel des dispositifs d'abondement de l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France), à ces besoins de financement. C'est pourquoi il apparaît essentiel à Philippe DURON d' « évaluer les besoins, hiérarchiser les priorités et élaborer de nouvelles solutions car les infrastructures de transport constituent une solution puissante de relance de la croissance économique et d'amélioration de la compétitivité des territoires ».

Le rôle contra-cyclique des investissements en infrastructures de transport : un atout pour la relance

Les deux tables rondes du « Grand Débat » ont fait l'objet d'interventions fortes de la part des acteurs présents. Si Gérard LONGUET, Président de l'AFITF, a fait le point sur les besoins de l'agence pour couvrir le programme du Grenelle de l'environnement, les autres intervenants ont souligné l'intérêt de mettre en place un certain nombre de dispositifs permettant de capter de nouvelles ressources financières.

Ainsi à titre d'exemple, François GAUTHEY, Directeur Général de Sanef (groupe Abertis) a insisté sur l'environnement dont ont besoin les financeurs : lisibilité politique, stabilité économique et financière et respect de la parole donnée. Jean GUENARD, Président de la commission développement économique de la FNTP, a de son côté proposé de créer un nouveau livret A destiné à financer les infrastructures. La possibilité de lancer un grand emprunt national dédié aux infrastructures de transport a également été évoquée. Jean MESQUI, Délégué Général de l'ASFA, a, quant à lui, insisté sur la possibilité d'utiliser la réactivité et les capacités d'investissement des concessionnaires.

En conclusion de ce « Grand Débat », Michel BOUVARD, Député de Savoie, Président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et co-Président de TDIE, a souligné toute l'importance de la « réactivité des acteurs concernés, publics comme privés, afin

de dégager, en période de crise, des financements mobilisables dans des délais courts ». Il a rappelé que « *ce débat intervient alors que l'on redécouvre l'intérêt des investissements de long terme et des infrastructures de transport dans un rôle contra-cyclique* ». Un appel a également été formulé en direction de l'Etat comme de la BEI, représentée par son Vice-Président, Philippe de FONTAINE-VIVE, afin qu'elles puissent garantir le développement de systèmes de financement innovants, et appuyer les « *projets pertinents pour la relance* » (expression de Pierre RAFFARIN) qui peuvent créer immédiatement de l'emploi et des services pour les générations futures.

En présence de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, les principales propositions retenues par TDIE ont été rappelées :

- 1^{ère} piste : la dépenalisation des amendes de stationnement en faveur du financement des transports en commun en site propre ;
- 2^{ème} piste : la captation des rentes foncières et immobilières ;
- 3^{ème} piste : la modulation des péages en fonction des pics d'utilisation ;
- 4^{ème} piste : les péages urbains ;
- 5^{ème} piste : la finance carbone, c'est-à-dire la valorisation des économies de CO₂ dégagées par les infrastructures de transport ;
- 6^{ème} piste : les fonds souverains étrangers ;
- 7^{ème} piste : l'appel à l'épargne populaire par la création d'un livret garanti par l'Etat ou par le recours à l'emprunt
- 8^{ème} piste : le recours à la concession pour les infrastructures lourdes routière et ferroviaire, actuelles et à créer.

Concernant les échanges de la deuxième table ronde, Michel BOUVARD a rappelé que de nombreux projets étaient prêts dans les collectivités territoriales. Deux orientations lui semblent aujourd'hui possibles. En premier lieu, il conviendrait d' « *accélérer les procédures de mise en œuvre de ces projets d'infrastructure, tout en veillant à bien conforter leur acceptabilité et à ne pas biaiser les démarches de concertation avec les populations* ». Enfin, il faut « *mobiliser des financements sous-utilisés, comme les diverses formes de partenariat public-privé qui pâtissent encore de freins idéologiques, et générer des effets de levier avec des partenaires comme les établissements financiers ou encore les fonds souverains étrangers* ».

En conclusion, l'association TDIE a insisté sur la contribution, dans le contexte du Grenelle de l'environnement, que les infrastructures de transport peuvent apporter à une politique de relance économique et d'attractivité des territoires.

Discours de Dominique BUSSEREAU disponible auprès de son service de presse
secretariat.presse-transports@developpement-durable.gouv.fr

*** L'association TDIE (Transports Développement Intermodalité Environnement)** a été créée en juin 2001. Elle est co-présidée par Philippe DURON, co-président délégué, Député-maire de Caen et par Michel BOUVARD, co-président, Député de la Savoie, Vice-président du Conseil Général, Président du Conseil Supérieur du Service Public Ferroviaire. Cette association constitue une plate-forme de réflexions et d'échanges pour l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur des transports (www.tdie.eu).

L'AFITF est l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France. Sous tutelle de l'Etat, cet établissement public, présidé par le Sénateur Gérard LONGUET, doit apporter la part de l'Etat dans le financement des projets d'infrastructures de transport.

Le groupe Abertis est leader européen du secteur des infrastructures. Présent dans 17 pays, répartis sur 3 continents, le groupe est diversifié dans les secteurs de la gestion d'infrastructure (autoroutes, aéroports, infrastructures de télécommunications, parkings et services de logistiques).

L'ASFA est une association professionnelle qui regroupe tous les acteurs du secteur de la concession et de l'exploitation d'autoroutes et d'ouvrages routiers.